

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 827 rapportant les arrêtés n° 580 et 581 du 11 mai 1953 portant reamenagement de certaines taxes internationales

n° 827

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 juin 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 : Vu les arrêtés n° 580 et 581 du 11 mai 1953,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les arrêtés n° 580 et 581 du 11 mai 1953, portant réaménagement de certaines taxes du régime international, sont rapportés.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire Général.CHAMBOREDON.